

Gérard VIERGE  
56, route de Ces  
33830 Belin-Beliet

Belin-Beliet, le 31 octobre 2018

Mairie de Belin-Beliet

~~33380 Belin-Beliet~~

~~33380 Belin-Beliet~~

33380 Belin-Beliet

Objet : PLU

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique du lundi 29 octobre, et au vu de l'évolution de la construction au quartier CES, sur de nombreux terrains, je suis surpris du nouveau classement de la « zone Uq » de CES.

Ne pouvant participer à la réunion publique de cet après-midi, à la mairie de Belin-Beliet, je voudrai des réponses à mes questionnements, à savoir :

- Etant propriétaire des parcelles : 180, 181, 182, 190, et 213
- Puis-je bâtir dans le respect de la nature des MOB (Maisons Ossature Bois) :
  - 1 sur la parcelle 213 (CES NORD)
  - et 1 sur la parcelle 180 - 181 (CES NORD).
- Quelles sont les contraintes de construction, ....
- Les distances à respecter

Afin de prendre position par rapport au PLU en-cours d'enquête publique.

Dans l'attente d'une réponse écrite et/ou d'un rendez-vous au plus vite,

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, mes distinguées salutations.



Gérard VIERGE